

# Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

AUTOMNE 2025  
numéro 28

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.  
Rédaction : Camille Feller / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Octobre 2025



Un beau mariage en avril!



Nouvelle voirie et viabilisation derrière la salle.

## Le mot de la Maire

En période préélectorale, à moins de six mois des élections municipales, le bulletin municipal doit être uniquement factuel. Nous nous bornerons donc à donner des informations sans les commenter. Ces dix derniers mois, notre communauté a connu de nombreux décès, dont celui de Laurent Joyce, conseiller municipal. Après le décès de Violette Mottier en 2018, nous perdons à nouveau un élu en exercice, très présent et efficace, et il a fallu du temps pour réorganiser les tâches. Comme vous le savez, nous évoluons dans un environnement très instable et marqué par de grandes incertitudes. Ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain et il est difficile de se projeter dans ces conditions.

Nous avons eu la satisfaction de voir notre commune sélectionnée comme Village d'avenir, un label qui permet de bénéficier d'un accompagnement direct par un personnel de la préfecture et de voir nos dossiers prioritaires par les financeurs. Nous avons vu des projets longtemps attendus se réaliser : la station d'épuration, la création d'une nouvelle voie avec la viabilisation du terrain derrière la salle, la fin des travaux au Vieux-Montlaux pour la phase Bern et d'autres encore.

Nous avons dû rédiger le Plan local de sauvegarde pour la prévention des risques et la gestion des crises associées, visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence, ainsi que le Dicrim (Document d'information communal sur les risques majeurs). Nous avons eu la visite du sénateur et de la sous-préfète de l'arrondissement venus voir les réalisations soutenues par l'État (logements, voirie, station d'épuration, Vieux-Montlaux, ferme des Guérins). Nous avons poursuivi la rédaction du Plan local d'urbanisme et travaillé sur le projet d'autoconsommation d'électricité partagée à partir de panneaux solaires en toiture. Nous avons aussi eu le plaisir de voir notre village vivant et animé, grâce au restaurant, au marché du lundi et aux activités proposées par les différentes associations, dont nous remercions vivement les bénévoles. Nous remercions également les agents, Nathalie au secrétariat et René, agent technique, pour leur engagement et leur efficacité.

Camille Feller



Le site Internet est très régulièrement mis à jour, malgré l'absence de Laurent Joyce et de son savoir-faire. Il est depuis peu couplé à une application, Campagnol, que vous pouvez télécharger sur votre téléphone pour être notifié des nouvelles publications.

Il contient tout l'affichage municipal avec les arrêtés et délibérations, mais aussi de nombreux articles et actualités.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public  
les lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h 30

Tél : 04 92 77 09 85 / Courriel : [mairie.montlaux@orange.fr](mailto:mairie.montlaux@orange.fr)

## Agenda

- **lundi 06 octobre - 18 h**  
**Paniers de Lure en musique**  
producteurs locaux et concert Horizon Sud-Est  
pop folk poétique et festif
- **vendredi 10 octobre - 18 h 30**  
**Assemblée générale et conférence gesticulée**  
de l'association Eau publique Lure-Forcalquier  
à la médiathèque de Saint-Étienne-Les-Orgues
- **samedi 11 octobre - 20 h**  
**« Souviens-toi barbara »** soirée cabaret  
proposée par Bienvenue à Montlaux
- **jeudi 16 octobre - 19 h**  
**Concert avec Cyprien, guitariste**  
en soutien à Lure en résistance
- **dimanche 19 octobre - 17 h**  
**Présentation d'un projet de spectacle vivant**  
autour du quotidien des femmes dans  
le contexte du coup d'État de 1851,  
par l'association Contre-bandes  
Renseignements : 06 42 07 62 97
- **samedi 25 octobre**  
**Journée culturelle et festive - Les mARTmites**  
11 h : « À table » spectacle de la Mobile  
Compagnie (lectures théâtralisées d'archives)  
12 h 30 : repas partagé  
14 h 30 : atelier créatif « Custom' ta famille »  
17 h : projection du film réalisé à Montlaux  
par Benjamin Piat, avec des habitantes
- **lundi 03 novembre - 18 h**  
**Paniers de Lure en musique**  
avec les Blue Jean's, pop rock
- **mardi 11 novembre - 11 h**  
**Commémoration de l'Armistice de 1918**
- **samedi 15 novembre - 15 h**  
**Après-midi belote contrée**  
organisé par le Comité des Fêtes
- **vendredi 21 novembre - 19 h**  
**Bal folk « Des clochettes dans les pieds »**  
concert festif et interactif  
en soutien à Lure en résistance
- **dimanche 30 novembre - 16 h**  
**Spectacle jeune public « À qui la faute ? »**  
sur le thème de l'eau et de l'environnement,  
proposé par Bienvenue à Montlaux
- **lundi 01 décembre - à partir de 18 h**  
**Marché de Noël en musique**  
avec les Paniers de Lure
- **samedi 07 décembre - 15 h**  
**Loto de la Sainte-Barbe**  
organisé par le Comité des Fêtes
- **dimanche 12 décembre - 15 h 30**  
**Arbre de Noël intergénérationnel**

Toute l'info en ligne : <https://montlaux.fr>

## Carnet



■ Bienvenue à **Emma**,  
fille d'**Audrey Garcin**  
et **Régis Abeille**,  
aux Fiscans. Félicitations aux parents.

■ La mairie a célébré deux unions :  
- le mariage de **Annie Pathier** et **Michel Husser**,  
résidant chemin de la Daroche (photo page 1)



- le Pacs de **Sophie Derrives** et **Raphaël Do Carmo**,  
le couple ici avec leur fils **Maxime**, accompagnés  
des beau-frère et sœur et leur fille  
Tous nos vœux de bonheur.

■ Le village a été touché par de nombreux  
décès. Nous perdons des amis, des morceaux  
de mémoires de notre communauté. Plusieurs  
avaient témoigné sur leur enfance à Montlaux  
à l'occasion des Journées du patrimoine.

Les résidents de Montlaux :

**Laurent Joyce** en janvier, 73 ans

**Odette Checconi** née Davin, en mars, 96 ans

**Jean-Gilles Charvot** en août, 60 ans.

Personnes ayant grandi à Montlaux :

**Mireille Imbert** née Durand

**Alexis Pellegrin** ancien maire (de 1977 à 1989)

**Odette Karagasian, Simone Vachier,**

**Jacques Durand**

Nos sincères condoléances aux familles.

### Repères par habitant par rapport à la moyenne des communes de moins de 250 habitants des Alpes de Haute-Provence

Dépenses de fonctionnement :  
700 €/hab contre 1 421 €/hab

Recettes : 1 074 €/hab contre 1 900 €  
Dette : 650 €/hab contre 1 034 €

C'est l'écart entre les dépenses et les  
recettes, constituant la capacité d'auto-  
financement (CAF), qui indique la bonne  
santé d'une commune.

# Informations municipales

## Côté finances

Les finances de la commune sont bonnes. Nous ne faisons pas d'investissements sans attendre l'obtention de subventions, cela demande de la patience et retarde certains projets. Mais nous avons une bonne capacité d'autofinancement, car nos dépenses de fonctionnement sont bien inférieures à la moyenne, en particulier la masse salariale. Une fois les travaux exécutés, l'attente des versements est actuellement extrêmement longue (six mois environ) car les financeurs (État, Région, Département, Comcom) attendent eux-mêmes « des enveloppes » pour nous payer. Heureusement, la commune dispose d'un fonds de roulement suffisant pour attendre ces versements. En 2024, nous avons dû rembourser le prêt relais souscrit en 2021 (200 000 €), nous avons acheté la ferme des Guérins (100 000 €, sans recours à l'emprunt) et malgré ces grosses dépenses, notre résultat de clôture est de 247 000 €. À ce jour, nous avons plus de 300 000 € en caisse.

## L'injustice fiscale

Depuis la suppression de la taxe d'habitation en 2018, ce sont 40 % des impôts que vous payez en taxes foncières qui nous sont confisqués pour être redistribués à d'autres communes, qui avaient une taxe d'habitation bien supérieure à la nôtre. Le montant prélevé à la commune figure en bas de votre avis de taxe foncière (31 000 €) mais pas le taux de confiscation (40 %). C'est, cette année, 31 000 € sur un total perçu de taxe foncière de 88 600 € (pour 163 logements recensés). Le taux communal de la taxe foncière n'a quasiment pas augmenté en douze ans, passant de 14,40 % en 2014 à 14,60 % en 2025 (moyenne départementale à 16,8 %). Mais depuis 2020, celui de la Comcom est passé de 0 à 3,99 % et le taux de Gémapi est apparu mais il est faible. Pour les propriétés non bâties, le taux communal (42,2 %) est plus faible que la moyenne départementale (52,4 %) et reste inchangé depuis 2014. Le taux des ordures ménagères, fixé par la Comcom, est resté stable depuis 2020. Mais les bases ont été réévaluées presque chaque année par l'État de façon mécanique pour suivre l'inflation, c'est ce qui explique l'augmentation de vos impôts.

## Côté investissement

■ **Les dépenses** restent importantes en 2025 mais moins que les années précédentes. Les travaux au Vieux-Montlaux, financés avec l'aide de la Mission Bern, sont terminés. Ils n'auront rien coûté à la commune. Les travaux de viabilisation-voirie au village (financés par l'État et la Comcom) et sur divers chemins se terminent aussi.

■ **En recettes**, nous avons enfin perçu le versement des fonds européens pour le bistrot (36 000 €), les subventions de l'État pour le logement de l'ancienne mairie et la viabilisation-voirie, et le solde des subventions pour le Vieux-Montlaux. Nous avons vendu une parcelle de 600 m<sup>2</sup>, mitoyenne à leur propriété, à Madame et Monsieur Maréchal au prix de 25 000 €.

## Côté fonctionnement

■ **Nous avons une grande stabilité dans les dépenses.** Nous avons peu de personnel et de matériel. Malgré tout, il y a de nombreuses dépenses obligatoires et récurrentes, mais en hausse constante depuis 2020: les frais de scolarité (13 000 €) pour les neuf enfants scolarisés à Cruis et Sigonce, les assurances, l'électricité, l'attribution de compensation versée à la Comcom (7 800 €), les salaires et charges aux agents (30 648 €), les indemnités et charges des élus (20 000 €). **Les dépenses totales pour 2024 sont de 112 000 €.**

■ **En recettes** de fonctionnement, nous avons maintenant les loyers de six logements et du commerce, et les locations de la salle. Nous bénéficions également de la dotation de solidarité rurale, car les habitants de Montlaux sont moins aisés que la moyenne et que les bases fiscales sont faibles.

## Réalisations en 2025



### ■ Coup de beauté à l'extérieur de la salle Culture et Loisirs

Installation d'une ombrière au-dessus du banc devant l'aire de jeux grâce à l'association des mARTmites. Construite avec des ronces et de la clématite, elle a été fabriquée sous la direction d'un vannier de Saumane, Sébastien de La vannerie sensible. Il a organisé la récolte des végétaux, la préparation des lianes puis, quinze jours après, le tissage sur une structure métallique par un groupe de stagiaires.



Des mosaïques ont été réalisées et installées collectivement sur la façade nord. Après six séances animées par l'artiste mosaïste, Anna Rommel, les participantes ont imaginé, dessiné et réalisé les oiseaux et les ont fixés sur le mur.



### ■ Plantations

Un mûrier, en mémoire de Laurent Joyce, a pris place entre le restaurant Le Moularain et la salle Culture et Loisirs. Deux pêcheurs ont été plantés au jardin partagé.

### ■ Voirie

**Village:** création d'une voirie à sens unique et viabilisation du terrain derrière la salle Culture et Loisirs. Création d'une sous-voirie de drains pour les réseaux d'eau potable et eau pluviale, d'assainissement, d'électricité et Télécom.



**Chemin de la Daroche:** réfection d'une partie du mur en pierre sèche. Ces murs, construits avec de gros blocs de pierre, ont été jugés remarquables et caractéristiques de notre village par le bureau d'étude paysagiste qui a travaillé pour le PLU. Ils servent souvent à délimiter les chemins.

**Moulin de Lure et Gipières:** travaux sur les caniveaux pour canaliser et évacuer les eaux de pluie afin d'éviter la terre ou les graviers sur la route.

### ■ Réseau d'assainissement

Changement d'une conduite bouchée par des racines, au village.

### ■ Cabane en osier vivant

Construite avec les enfants en février 2024, elle a bien profité des pluies du printemps, et a bien poussé.

## À SAVOIR

■ **Chaque lundi, de 18 h à 19 h, marché de producteurs bios et locaux** organisé par les Paniers de Lure. La volonté est de soutenir les producteurs locaux. Il est important pour eux que le nombre de clients soit régulier. Il s'arrête fin décembre pour reprendre en mars. Une fois par mois, le marché a lieu en musique et avec une restauration à petits prix (10 € le plat et 4 € le dessert), à emporter ou à consommer sur place, proposée par Le Moularain. Les producteurs sont plus nombreux ces jours-là.

■ **Mardi, de 9 h 30 à 10 h 30, le bien-être en mouvement, à la salle**

avec Sophie Barberan, professeur de Gyrokinésis® à l'école intercommunale d'enseignement artistique.

Renseignements : 06 21 69 70 79

■ **1<sup>er</sup> mercredi du mois, à partir de 14 h 30, à la mairie, permanence de la Maison France services** pour vous aider dans vos démarches administratives.

Sur rendez-vous au 04 92 77 09 85 ou 04 92 75 46 21

■ **2<sup>e</sup> jeudi du mois, de 11 h à 12 h 30, le bibliobus vous attend sur le parking de la salle**

Cet horaire est moins pratique que le précédent, mais le mercredi après-midi, la médiathèque de Forcalquier accueille beaucoup de public et cela mobilise tous les agents. Vous pouvez réserver des livres et vous les faire apporter.

Renseignements : 04 92 75 72 41



■ Réfection du chemin du Vieux-Montlaur, depuis le cabanon jusqu'à la ferme des Guérins, avec broyage des pierres et compactage, afin de permettre aux entreprises d'accéder sur le site.

### ■ Arceaux et bornes de recharge pour vélos électriques

L'installation a été réalisée entre le restaurant et la salle Culture et Loisirs.

### ■ Rampe pour l'accès à la mairie

Elle a été posée le long de l'escalier pour faciliter l'accès depuis le parking, à la demande de certains usagers.

## En bref...



### ■ Autoconsommation d'électricité partagée avec les Centrales villageoises Lure-Albion

Une réunion publique a eu lieu fin mars avec l'association présentant une opération d'autoconsommation d'électricité partagée produite par des panneaux solaires en toiture de bâtiments publics, agricoles ou résidentiels. L'idée est de proposer une vente d'électricité produite localement à un prix fixe pour les quinze prochaines années. Nous commencerons certainement par équiper des bâtiments communaux.

À terme, le but serait de produire autant que nous consommons.

### ■ Recensement pour les jeunes de 16 ans

Inscription en mairie.

### ■ Inscription sur les listes électorales

En mairie ou démarche en ligne :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Entrée du village.



### ■ Le label Village d'avenir

La sélection s'est faite sur les projets classés selon quatre axes :

- un village vert,
- un village vivant et animé,
- un beau village,
- un village qui procure les services essentiels à sa population.

L'accompagnement des communes par un agent de la préfecture sera une aide à la structuration des projets et identification des grandes étapes : recherche des partenaires institutionnels et opérationnels, création et coordination d'un réseau d'acteurs pertinents autour du projet, identification de financements potentiels, articulation du projet en tranches fonctionnelles et définition d'un plan de financement pluriannuel.

# Informations municipales

## Dossiers en cours

### Plan local d'urbanisme (PLU)

La commune a comme document d'urbanisme une « carte communale » votée en 2005. Nous avons lancé l'élaboration d'un PLU en décembre 2023, afin d'intégrer les nouvelles lois et de trouver une solution à l'imbroglio des 40 constructions de l'ancien parc résidentiel et de loisirs. Depuis, nous travaillons avec un bureau d'études et toutes les strates d'organisations territoriales. Avec les nombreux niveaux de réglementation et les lois qui changent tout le temps, ce n'est pas simple. Il faut prendre en compte le Sradett pour la Région, la loi Montagne, etc. Par ailleurs, la loi ZAN (Zéro artificialisation nette) nous oblige à prévoir précisément tous les projets qui pourraient voir le jour sur les dix prochaines années, l'ensemble de ces projets ne devant pas « artificialiser » plus d'un hectare en tout. La notion d'artificialisation est assez complexe pour ne pas dire absurde. **Un cahier est à votre disposition en mairie, pour toute remarque ou pour décrire vos projets.**

Une réunion publique a eu lieu en janvier pour vous présenter le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et vous y étiez nombreux. Vous avez pu découvrir la complexité de l'exercice. D'autres réunions publiques et une enquête publique auront lieu avant l'approbation du PLU.

### ■ Régularisation de l'ancien parc résidentiel et de loisirs du Fil de l'eau

Nous continuons à œuvrer pour la régularisation des constructions de l'ancien parc résidentiel et de loisirs du Fil de l'eau qui, juridiquement, n'existe pas. Une nouvelle étape a été franchie avec succès avec l'avis favorable de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS) pour ce dossier.

La commune, étant informée d'un risque grave, a pris un arrêté de mise en demeure de travaux de mise aux normes du réseau électrique des parties communes. Les résidents ont accepté le devis établi par Enedis pour la pose de compteurs individuels.

Après de nombreuses réunions, le dossier avance dans la bonne direction.

### ■ Réhabilitation du logement social au-dessus de l'ancienne mairie

Nous avons obtenu tous les financements demandés, soit 129 000 € représentant 80 % du coût prévisionnel du projet de rénovation de l'appartement, avec changement de la charpente, de la toiture et l'installation de panneaux solaires en toiture. Ce projet sera en grande partie financé par le Fonds vert attribué par l'État. Ce fut une vraie gageure de faire aboutir ce dossier de financement.



### ■ Ferme des Guérins

La commune a acheté la ferme des Guérins afin de conserver ce bâtiment si caractéristique de l'architecture rurale provençale et de lui redonner vie dans le respect de son cadre et de son environnement exceptionnel. Une élève en Archéologie du bâti a fait son mémoire de

master du lieu. Son travail nous a permis d'avoir un relevé pierre à pierre du bâtiment, des coupes et une modélisation. Nous travaillons avec différentes administrations et associations pour réunir les financements nécessaires afin de redonner des fonctions aux trois volumes du bâtiment.

Si vous souhaitez être associé au projet, contactez la mairie. Une souscription sera signée prochainement avec la Fondation du patrimoine.



## L'eau et l'assainissement

Dans les années à venir l'eau sera un enjeu majeur, tant pour sa qualité que pour sa quantité. Il faudra composer avec le changement climatique, mais aussi avec les nouvelles obligations institutionnelles. Il nous faut dès à présent travailler sur le petit cycle de l'eau – la mise en conformité de la station en fait partie – mais aussi sur le grand cycle de l'eau. L'association Eau publique Lure-Forcalquier a mené un travail sur : une tarification juste, le partage de la ressource, une mutualisation entre communes et une implication des citoyens dans ces problématiques. Des réunions publiques se sont tenues en juin à Niozelles et en septembre à Forcalquier, et vous pouvez suivre les travaux de ces groupes sur le site [eaudelure.org](http://eaudelure.org).

**Prochain rendez-vous avec l'association :** vendredi 10 octobre, à la médiathèque de Saint-Étienne-les-Orgues, à partir de 18 h 30.

Depuis quinze mois, la commune a adhéré au Sepal (Syndicat eau potable et assainissement de Lure) avec cinq autres petites communes, ce qui lui permet de rester en régie publique. C'est donc le Sepal qui a financé la station d'épuration et qui percevra les subventions du Département et de l'Agence de l'eau que nous avons obtenues. Dans le conseil syndical, chaque commune dispose de deux sièges. Les élus communaux, en particulier Nicolas, premier adjoint, continuent à œuvrer pour le bon fonctionnement des réseaux.

Vous verrez Anthony, le lundi matin, travailler à la station d'épuration (dégrillage) ou intervenir sur le réseau d'eau.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter des lingettes dans les toilettes.

**En cas de problème technique, contactez Nicolas au 06 95 02 88 14**

**En cas de problème administratif, contactez la secrétaire du Sepal au 04 92 71 10 71 - Courriel : [sepal.ahp@gmail.com](mailto:sepal.ahp@gmail.com)**

**Permanences : lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h, mercredi de 9 h à 12 h**



### ■ Travaux sur la station d'épuration

La station d'épuration datant de 1972 n'était plus aux normes. Depuis 2015, nous avons travaillé avec les techniciens du Département pour trouver une solution réalisable et adaptée. Nous avons dû attendre que le type de rénovation envisagé démontre son efficacité dans d'autres communes.

Il a ensuite fallu plusieurs années pour obtenir le taux maximal de subventions, puis passer les marchés avec le maître d'œuvre et les entreprises.

Les travaux se sont déroulés de février à mai, puis en juillet pour les finitions. Le modèle choisi a été retenu pour son efficacité en termes de traitement, sa relative facilité de mise en œuvre et son aspect économique avantageux. Nous avons conservé au maximum les maçonneries existantes. Peut-être qu'en passant, vous ne voyez pas beaucoup de changements, mais ce qui est enterré est extrêmement différent. Si cela intéresse certains d'entre vous, une visite explicative peut être organisée.

## Bienvenue à ...

- **Stéphanie Préau** a acquis la maison de Joe Wenger au fil de l'eau.
- **Françoise et Benoît Pinatel**, jeunes retraités, sont revenus à la ferme familiale Mont Saint-Pierre à Aco d'Astier.

## En bref...

### ■ Incivilité

Nous constatons encore des dépôts sauvages de déchets à côté des colonnes de tri. Et nous avons porté plainte en relevant des plaques d'immatriculation.

**Cette infraction est réprimée selon des dispositions figurant au Code pénal (articles R. 632-1, R. 635-8 et R. 644-2).**

Rappel : la déchetterie la plus proche est à Saint-Étienne-les-Orgues.

### ■ Composteur collectif

Nous vous rappelons qu'il est important de réduire le poids des ordures ménagères dont le coût de traitement est de 300 € la tonne, et de faire le tri des déchets biodégradables. Le compost du premier bac est à disposition depuis fin septembre. La Comcom vend des composteurs individuels au prix de 15 €.

*Voir l'article et les consignes de tri sur le site Internet.*

### ■ Déchets verts

Il y a une plateforme de dépôt au départ du chemin de la ferme Fontaine Neuve à Cruis. Si vous ne pouvez pas les transporter, adressez-vous à la mairie.

### ■ Gravier

Des tas de graviers sont à votre disposition au cimetière, pour boucher les trous des chemins.

### ■ Obligations de débroussaillage

La carte est affichée à la mairie et sur le site Internet.

**La commune participe financièrement, par choix,** au Casic (Centre d'action sociale intercommunal) pour nos aînés ou malades que vous pouvez solliciter au 04 92 75 22 07.

Nous cotisons aussi au Fonds de solidarité des loyers et au centre aéré de Saint-Étienne-les-Orgues, celui de Forcalquier étant devenu intercommunal.

Nous soutenons la coopérative scolaire de l'école de Cruis qui organise des sorties scolaires, avec une participation supplémentaire pour une classe verte. Nous apportons également un soutien financier à l'Amicale des pompiers de Saint-Étienne-les-Orgues.

## Marchés du lundi



■ Les Paniers de Lure, collectif de soutien à une agriculture paysanne, organisent chaque lundi à 18 h un marché de producteurs locaux et bios avec trois producteurs de Sigonce: Aurore (fromages de chèvre), Yvan (maraîcher), Mathieu (œufs et volailles), ainsi que Céline de Montlaux (fromages de brebis) et Patricia de Cruis (pain et farines). Les distributions mensuelles en musique d'avril à décembre sont des moments de convivialité appréciables. En juillet, une Fête de la musique fidèle à l'esprit de cette célébration, et un marché de Noël qui a connu pour la troisième année un grand succès.

Marché de Noël le lundi 01 décembre!

Renseignements : [paniers.de.lure@gmail.com](mailto:paniers.de.lure@gmail.com)



Commémoration du 8 Mai avec accordéoniste et chanteurs qui ont interprété « Le chant des partisans ».



Samedi 14 juin : concert de piano assuré par Laurent Deprecq, au profit du Vieux-Montlaux.

## Pour créer des liens

### La vie associative est riche

La commune dispose d'une belle salle et la fait vivre en accueillant de nombreuses manifestations variées. Elle soutient financièrement :

#### Comité des Fêtes 06 12 44 07 03

Il organise la très belle Fête du village de fin juillet, des lotos, un tournoi de contrée, la crèche de Noël, la Fête des voisins...

#### Bienvenue à Montlaux 06 27 89 27 73 / 07 44 59 04 48

L'association promeut le spectacle vivant et organise diverses manifestations (théâtre, chansons, conférences...).

#### Association forestière Laye-Lauzon [assoforestiere.layelauzon@laposte.net](mailto:assoforestiere.layelauzon@laposte.net)

Elle aide les propriétaires à établir le plan de gestion de leur forêt.

#### Association AnimaLure 06 87 27 61 07 / 06 15 14 00 92

Active et engagée, elle a pour but le sauvetage des animaux de toutes espèces, leur protection contre toute forme de maltraitance, ainsi que la défense de leurs droits. Une cagnotte est en ligne sur leur page Facebook.

Cette année encore, de nombreux moments culturels et conviviaux nous ont réunis, cependant les associations recherchent toujours des bénévoles.



Dimanche 08 décembre : des lumières plein les yeux pour l'arbre de Noël grâce au spectacle « L'avenir, c'était mieux avant ! ».



Cérémonie des vœux avec une crieuse qui a bien rendu sa fonction!



Samedi 16 mai : Le Trail de Haute-Provence 50 est parti de Montlaux. Plus de 200 participants!



Lundi 01 septembre : Swing Brassens aux Paniers de Lure.

## Une mémoire locale précieuse, à conserver



### Site du Vieux-Montlaux

Commencés en mai 2023, les chantiers sur le Vieux-Montlaux de la phase financée en partie par la Mission Bern patrimoine sont maintenant terminés.

Des travaux ont eu lieu dans l'église pour en matérialiser les contours, sur le rempart ouest avec son escalier menant au chemin de ronde, et principalement tous

les bâtiments attenants à la tour médiévale et ceux de la rue basse ont été stabilisés. Le cheminement mis en place vous permet d'entrer dans la pièce du four maintenant toiturée, puis de découvrir la pièce carrelée dont les archéologues ont révélé l'intérêt, elle aussi retoiturée, et enfin de découvrir la très belle maçonnerie de l'étage de la tour. Les Journées européennes du patrimoine ont été l'occasion de présenter les travaux (balade, film et panneaux).

Les archéologues qualifient la tour médiévale d'architecture urbaine dans un village très rural. En complément de l'intervention des entreprises qui ont fait travailler des maçons pendant huit mois, dont trois jeunes de la commune (Tom, Sloan et Hanna), les bénévoles contribuent au chantier depuis 2019 (actuellement bimensuellement). Grâce à leur savoir-faire et à leur vaillance, des avancées notables sont obtenues. Un immense merci à eux. Laurent Deprecq, un des bénévoles pianiste, nous a offert un très beau concert de piano en juin, la recette au profit du site a permis de récolter 500 €.

Une souscription de la Fondation du patrimoine est en cours pour financer les travaux de médiation (panneaux informatifs du parcours installés avant la fin de l'année), la réfection du chemin et l'installation de tables de pique-nique.

La démarche est par ailleurs subventionnée à 80 % par des fonds réservés à la valorisation des patrimoines culturels, car nous avons été sélectionnés par le programme Espaces valléens.



Rejoignez-nous sur les pages Facebook et Instagram  
« Sauvons-le-vieux-Montlaux »  
pour suivre les avancées du projet et des travaux bénévoles



Le rempart ouest a été stabilisé et bloqué, on voit maintenant très bien l'escalier qui montait au chemin de ronde.



Le chœur de l'église qui était éventré depuis des décennies, a repris forme grâce au travail des bénévoles.



Les visites guidées du site rassemblent régulièrement des amateurs de belles pierres.

## Consommons local

### Miels et friandises

- Pascal Donzet Tél. 06 60 49 94 79
- Bertrand Savornin Tél. 06 23 51 20 11

### Colis de viande / Fromage / Volaille

- Bernard Imbert Tél. 04 92 77 05 82  
(produits AB / colis viande bovine saucisses + pâtés)
- Florentin Schaal et Céline Drouin Tél. 06 09 69 63 09  
(produits AB / colis viande d'agneau fromages de brebis)
- Simon Belval et Beverly Amoravain Tél. 06 65 11 54 97  
(produits AB / colis viande bovine + agneau fromages de brebis)
- Cathy Giraud Tél. 06 20 27 43 03  
(produits AB / colis viande bovine)
- Romain Arribert Tél. 06 33 48 85 77  
(produits AB / colis viande bovine pommes de terre)

### Autres productions

- Patricia Arribert Tél. 06 50 38 14 62  
(produits AB / farines / pains / gâteaux)
- Fabien Bristeau Tél. 06 62 11 80 15  
(bière)
- Nicolas Mezzasalma Tél. 06 95 02 88 14  
(produits issus du CBD bio)
- Erika Le Barzic Tél. 06 49 74 12 11  
(laines et vêtements tricotés ou tissés savons / cosmétiques)



bistrot  
de pays

Le Moularain

Trois ans et demi après l'ouverture, Amandine et David, avec l'aide de Marc, subliment de manière originale et variée les produits locaux et bios, au bénéfice des producteurs du marché.

### Réservation souhaitée :

07 71 68 94 33 / 09 79 02 89 78  
[www.facebook.com/lemoularain](http://www.facebook.com/lemoularain)

### Dépôt de pain

Le Moularain fait dépôt de pain bio du Fournil de Lure (Mallefougasse), le samedi. Réservation au 04 92 77 01 88  
L'établissement propose également un coin épicerie avec des produits locaux et des livres.

## Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Extraits de témoignages lus à l'église ou au crématorium, en hommage à Laurent Joyce

Tu es parti et je ressens un grand vide en moi. Tu étais mon roc sur lequel je me reposais. Je vais devoir apprendre à vivre sans toi et je sais que cela ne va pas être facile. En 1974, nous avons décidé de faire la route ensemble. Nous avons traversé la France pour arriver à Montlaux. Tout de suite, j'ai eu de l'amour pour ce petit village. Le 26 juin 1976, nous avons concrétisé notre amour en l'église de Marly-le-Roi. Le 4 décembre 1979, Virginie est née pour notre plus grand bonheur, nous étions devenus un couple avec un enfant, le 5 décembre 1981 nous sommes devenus une famille avec la naissance de Caroline et le 13 décembre 1984, Frédéric est arrivé agrandissant notre bonheur. Nous avons trois enfants merveilleux sur lesquels je peux compter pour soulager ma grande peine. Sacha, Lison, Pauline et Mathilda, nos petits enfants, grandissent dans notre cœur. En 1988, nous entrions dans cette grande fraternité scout en devenant responsables de secteur. Chaque été nous parcourions la France pour visiter les différents camps de nos unités. (...) Ensuite, tu t'es énormément investi dans la branche Caravelle des Guides de France. C'est pourquoi, aujourd'hui, tes petites filles Pauline et Lison déposent ton foulard sur ton cercueil. (...) Chaque année, nous passons nos vacances d'été à Montlaux. Ce village est cher à notre cœur et nous avons décidé, la retraite venue, de nous y installer définitivement. Durant mon cancer, tu m'as soutenue et épaulée en faisant absolument tout à la maison. Ton soutien sans faille m'a été d'un très grand réconfort. J'étais persuadée que je partirais avant toi, mais la vie en a décidé autrement. Je t'aimerai toute ma vie et à travers tes enfants et petits enfants, je te vois.

**Michèle, son épouse**

Laurent était un des fondateurs de notre association. Depuis dix ans, il nous a fait bénéficier de sa sagesse, de sa disponibilité et de son intérêt pour une approche de la forêt respectueuse de la nature. (...) Son engagement pour la sauvegarde du patrimoine de Montlaux (église, Vieux-Montlaux, les Guérins) reposait sur les mêmes qualités de patience, d'esprit pratique, d'humour et de pédagogie, qu'il avait certainement aussi démontrées dans sa carrière d'enseignant. Adieu Laurent, tu nous manqueras, mais les arbres se souviendront de toi!

**Pierre-Louis Gastinel**  
président de l'Association forestière Laye-Lauzon



Laurent nous a quittés, laissant derrière lui une immense tristesse. Homme de nombreux talents, beaucoup le connaissaient pour ses photos, mais il était avant tout un homme d'engagements: auprès de sa famille, de ses amis, de sa commune et du monde associatif. Passionné de patrimoine et de généalogie, il a partagé avec nous sa rigueur, son enthousiasme et son savoir. Toujours présent, discret, efficace et astucieux, il répondait aux sollicitations et prenait souvent des initiatives.

En 2020, il a choisi de mettre ses compétences au service de notre communauté en devenant élu. Il a participé activement à de nombreux projets: le bistrot-mairie-logement, l'église, le Vieux-Montlaux, les logements sociaux, le site Internet sont un peu ses bébés, Il représentait aussi la commune dans différentes instances intercommunales et associatives. Malheureusement, son engagement à mes côtés lui valut d'être malmené. Et il ne reçut pas le soutien de personnes qu'il pensait être ses amis. Je sais que cela a été une grande blessure et je lui suis reconnaissante de sa loyauté sans faille au travail de l'équipe municipale.

Laurent, tu étais plus un homme d'actes que de discours, et tes réalisations resteront, et tes photos aussi.

**Camille Feller, maire de Montlaux**

Laurent et moi sommes des fruits de la Seconde Guerre mondiale. Notre père était anglais et notre mère provençale, Laurent s'est annoncé alors que la nourriture était encore rationnée. Il y a eu ces années insouciantes de complicité où nous jouions librement dans les jardins. (...) Mais il fallait être sages, bien élevés, nos parents étaient sévères: ne pas bouger et ne pas parler. Il y avait des moments de rivalité entre nous mais le front commun pour répondre en français à notre père qui essayait de nous inculquer sa langue et *Le Laurent* qui disait *qu'il était français*. (...) Laurent s'est découvert des passions: le mécano, la mécanique, les nouvelles technologies et surtout la photo. Des idées pour trouver des solutions il en avait et il les réalisait. (...)

Bien plus tard, les enfants sont venus, trois chacun qui nous ont fait nous retrouver à Montlaux pour partager des vacances. La vie nous a éloignés, les décès de nos parents nous ont rapprochés. Il avait ce sourire qui pouvait aussi bien masquer sa gêne qu'être une marque de bienvenue. J'étais fière de dire que Laurent était mon frère car il a toujours eu le sens du service aux autres.

Va, Laurent, vole, vers d'autres horizons, c'est mon enfance qui s'envole avec toi.

**Patricia, sa petite sœur**